



COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 10 janvier 2020

MAISONS FRANCE SERVICES : une première structure labellisée dans la Vienne par la Préfète avant de prochaines ouvertures

Le 1er janvier, 460 premières structures France Services ont ouvert dans plusieurs départements, pour faciliter l'accès des habitants aux services publics, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le Premier ministre, Édouard Philippe, a annoncé les sites retenus pour cette première vague de labellisation. **Parmi eux, le PIMMS (Point d'Information Médiation Multi Services) de Poitiers a été retenu.** Situé dans le quartier de St-Eloi et précédemment labellisé Maison de Service Au Public, cette labellisation est un gage de la qualité des services que les habitants trouveront en sollicitant les médiateurs du PIMMS.

Ces labellisations interviennent au terme d'un processus très rigoureux pour vérifier que chaque structure répondait bien à un cahier des charges exigeant. Cette première vague de labellisation doit être poursuivie pour arriver à une maison France Services par canton, d'ici 2022, soit environ 1 800 établissements.

Les usagers pourront effectuer diverses démarches administratives dans un lieu unique et se renseigner auprès d'agents polyvalents, formés de manière pointue et efficace. Coordonnées par la Préfecture de la Vienne, les formations des tous les agents des structures se sont déroulées dans le courant du mois de décembre, avec une formation « socle » assurée par le CNFPT, qui a été suivie de formations « métiers » assurées par les différents opérateurs.

Démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi, les espaces France Services dispenseront a minima neuf services: ceux du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'usager dans l'accès au droit), de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de La Poste.

Le PIMMS perpétue également son expertise de médiation avec les partenaires de l'énergie (EDF, ENEDIS, GRDF) mais aussi en matière de transports avec Vitalis et SNCF.

Contact presse

Nathalie BRIONNET – Responsable par intérim du Service de Communication Interministérielle
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76